|  |  |
| --- | --- |
|  |  |



*République Française*

**Association**

**Nationale**

**des Membres**

**de l’Ordre**

**National**

**du Mérite**

*Reconnue d’utilité publique*

*(Décret du 28.01.1987)*



# Concours d’arts plastiques :

**« LIBERTE»**

**Cahier des charges**

Les associations des "**membres des palmes académiques**" et de "**l'ordre national du mérite**", avec l’accompagnement de **l’inspection académique 44** et de **l’inspection pédagogique régionale arts plastiques** proposent un concours d'arts plastiques autour de la thématique **« Liberté »**

Ce concours s’adresse aux élèves des écoles (CM1-CM2), des collèges et lycées du département de la Loire Atlantique. Le cycle de consolidation (cycle 3 : CM1 CM2 6ème) est plus particulièrement investi dans cette action.

L’action sera présentée et valorisée sur les sites académiques.

Le cahier des charges du concours permet de fixer les compétences attendues par cycle. Il constitue par ailleurs une aide à travers quelques propositions d’activités et autres pistes de réflexion.

# 1-Les orientations des programmes

Au cycle des approfondissements, les axes principaux de l’enseignement moral et civique se fondent sur les principes et valeurs inscrits dans les grandes déclarations des droits de l’homme, la convention internationale des droits de l’enfant et dans la constitution de la Vème république.

Le socle commun de « **connaissances, de compétences et de culture** » intègre cette mission fondamentale. Il s'agit de préparer les élèves à vivre en société et à devenir des citoyens responsables, conscients des principes et des règles qui fondent notre démocratie.

Dans des situations d’échanges variées, chaque élève apprend à tenir compte des points de vue des autres, à utiliser un vocabulaire précis appartenant au niveau de la langue courante, à adapter ses propos en fonction de ses interlocuteurs et de ses objectifs.

**Quatre compétences sont développées et travaillées à partir de trois grandes questions**

*-Expérimenter, produire, créer*

*-Mettre en œuvre un projet artistique*

*-S’exprimer, analyser sa pratique, celle de ses pairs ; établir une relation avec celle des artistes, s’ouvrir à l’altérité.*

*-Se repérer dans les domaines liés aux arts plastiques, être sensible aux questions de l’art*

L’enseignant met en place des pratiques artistiques qui vont permettre de faire surgir les questionnements au moment même de l’exploration et/ou de la production ou lors de la mise en commun des réalisations plastiques

***Quelle que soit la thématique en arts plastiques travaillée avec les élèves, la compétence - « S’exprimer, analyser sa pratique, celle de ses pairs ; établir une relation avec celle des artistes, s’ouvrir à l’altérité » - fait écho à des connaissances, capacités et attitudes visées par les programmes d’enseignement moral et civique*** *(ci-dessous extraits du BO Spécial N° 6 du 25 juin 2015)*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Cycle 3 La sensibilité : soi et les autres**  **Objectifs de formation**  **1. Identifier et exprimer en les régulant ses émotions et ses sentiments.**  **2. S'estimer et être capable d'écoute et d'empathie.**  **3. Se sentir membre d'une collectivité.** | | |
| 1/a Partager et réguler des émotions, des sentiments dans des situations et à propos d'objets diversifiés : textes littéraires, œuvres d'art, documents d'actualité, débats portant sur la vie de la classe. | | Diversité des expressions des sentiments et des émotions dans  différentes œuvres (textes, œuvres musicales, plastiques...)  Maîtrise des règles de la communication. |
| 1/b Mobiliser le vocabulaire adapté à leur expression. | | Connaissance et structuration du vocabulaire des sentiments et des émotions. |
| **Cycle 3 Le jugement : penser par soi- même et avec les autres**  Objectifs de formation  ***1. Développer les aptitudes à la réflexion critique : en recherchant les critères de validité des jugements moraux ;***  ***en confrontant ses jugements à ceux d'autrui dans une discussion ou un débat argumenté.***  ***2. Différencier son intérêt particulier de l'intérêt général.*** | | |
| 1/ Prendre part à une discussion, un débat ou un dialogue : prendre la parole devant les autres, écouter autrui, formuler et apprendre à justifier un point de vue. | Le choix, sa justification.  Connaissance et reconnaissance de différents types d'expression (récit, reportage, témoignage).  Les règles de la discussion en groupe (écoute, respect du point de vue de l'autre, recherche d'un accord...).  Approche de l'argumentation.  Le débat argumenté.  Initiation au débat démocratique.  Les critères du jugement moral : le bien et le mal, le juste et l'injuste. | |
| 1/b Nuancer son point de vue en  tenant compte du point de vue des autres. | Les préjugés et les stéréotypes (racisme, antisémitisme, sexisme, homophobie).  La laïcité comme liberté de penser et de croire ou de ne pas croire à travers la Charte de la laïcité à l'école.  La distinction entre croyances et opinions. | |

Pour **le cycle 3**, les compétences et les questions travaillées sont donc développées dans la partie ci-dessus, consacrée aux pistes du premier degré.

L’enseignement des arts plastiques développe particulièrement le potentiel d’invention des élèves, au sein de situations ouvertes favorisant l’autonomie, l’initiative et le recul critique. (Domaines 2, 3 et 5 du socle).

Une organisation des contenus d’enseignement et d’apprentissage, au départ de la pratique plastique, présentés et compris comme des questionnements (et non comme des thématiques) « proches des préoccupations des élèves et permettant d’investir progressivement l’art » (cycle 2), visent à « développer et structurer la capacité́ des élèves à situer ce qu’ils expérimentent et à se situer par rapport aux productions des artistes » (cycle 3).

**Trois grandes entrées organisent cet enseignement au cycle 3 :**

• **La représentation plastique et les dispositifs de présentation**

• **Les fabrications et la relation entre l’objet et l’espace**

• **La matérialité de la production plastique et la sensibilité aux constituants de l’œuvre**

Ces entrées sont explorées à partir de notions récurrentes (**forme, espace, lumière, couleur, matière, corps, support, outil, temps**), en mobilisant les **pratiques graphiques et picturales, sculpturales et architecturales, de la photographie, de la vidéo et de la création numérique** pour développer chez l’élève des habiletés à **fabriquer, représenter, mener un projet et s’exprimer sur son travail ou sur une œuvre**. Tout au long de ce cycle l’élève est conduit à interroger l’efficacité des outils, des matériaux et des gestes au regard d’une intention, d’un projet.

Pour **le cycle 4,** les programmes s’inscrivent dans une logique d’approfondissement et d’enrichissement des acquis. Le cycle 4 poursuit l’investigation des questions fondamentales abordées dans les cycles précédents (**représentation, fabrication, matérialité, présentation**) en introduisant trois nouvelles questions dont les contenus et interactions sont plus complexes : **représentation, réalité, fiction ; œuvre, espace, auteur, spectateur ; processus de création, matérialité, objet**.

Jusqu’au **au lycée**, les contenus disciplinaires sont développés dans une complexité croissante ; les situations d’apprentissage mises en place par le professeur l’engagent à exercer sa responsabilité pour déterminer et rendre opérantes les progressions dans une logique d’approfondissements successifs des questions travaillées et des problématiques qu’elles convoquent.

**2- Propositions et pistes pédagogiques**

**pour le premier degré :**

**3- Propositions et pistes pédagogiques**

**pour le second degré :**

Des situations construites à partir de réflexion sur la notion de citoyenneté, d’appartenance à un collectif, du moi dans le groupe, du moi c’est aussi les autres….pourront trouver des échos visuels dans la réalisation de grands formats, de projets individuels ou collectifs.

La présentation de la production plastique sera particulièrement travaillée. Une attention sera ainsi portée aux outils de création, aux supports choisis et à la maitrise technique. Une présentation écrite du projet est obligatoire.

Les références artistiques sur cette thématique sont nombreuses. On peut en retenir quelques-unes et faire découvrir aux élèves des peintures comme « La liberté guidant le peuple » d’Eugène Delacroix, des œuvres engagés d’artiste citoyen ( Picasso et Guernica) ou encore des installations photographiques issues des projets street art de l’artiste JR.

Les projets mis en œuvre en arts plastiques sur cette question de la citoyenneté contribuent bien évidemment au parcours citoyen des élèves, parcours qui peut être évalué dans le cadre des épreuves orales du DNB à travers par exemple un EPI intitulé « Etre citoyen.ne-s ».

http://www.pedagogie.ac-nantes.fr/histoire-geographie-citoyennete/enseignement/sequences/la-republique-et-ses-emblemes-969724.kjsp?RH=1160766403250

http://www.pedagogie.ac-nantes.fr/histoire-geographie-citoyennete/enseignement/sequences/construire-le-concept-d-etat-975606.kjsp?RH=1160766403250

http://www.pedagogie.ac-nantes.fr/histoire-geographie-citoyennete/enseignement/sequences/etre-geographe-et-citoyen-dans-sa-ville-190430.kjsp?RH=1158750132734